



Hudson Yacht Club

Sotheby's Labour Day Regatta

September 3 & 4, 2022



SAILING INSTRUCTIONS

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Québec

HUDSON YACHT CLUB

Welcome All Sailors!

It is with great pleasure that we welcome you to our traditional Hudson Yacht Club Labour Day Regatta.

We are delighted to be your hosts once again for what we hope will be a safe and fun-filled weekend for everyone.

Good luck and good winds to all competitors!

Cynthia Shinn

Commodore

FLAG OFFICERS

Commodore	- Cynthia Shinn	Vice Commodore	- Jessica Lombard
Rear Commodore	- Bernard le Duc	Honourary Commodore-	John Marten

REGATTA COMMITTEE

Director Regattas	- Helen Hodgson	Club Captain/PRO	- Taylor Grant
Director Sr.Sailing	- Ron Harris	Handicaps	- Ron Harris
Club Manager	- Shaun Johnston		
Protest Committee	- Ross Tellier & Jerry Bush		

GENERAL INFORMATION

FOOD SERVICES

A regatta dinner will be served on Saturday, September 3.

A choice of bar-b-que'd steak or Vegan burger with a baked potato, corn, two salads and a dessert. Tickets available through the registration link.

LIQUOR AND BEER ON GROUNDS

In keeping with the Liquor Laws of Quebec and the Club's liquor license, **only beer, wine and liquor purchased from the Bar is allowed on the Club grounds.**

CHITS AND PAYMENT FOR DRINKS

Be sure to bring your 2022 Club membership card for proper identification to ensure signing privileges.

LEGAL DRINKING AGE

The legal drinking age in Quebec is eighteen years of age. There will be no under-age drinking permitted on Hudson Yacht Club property.

MINORS (UNDER 18) ON CLUB PROPERTY

No unaccompanied minors are to be permitted on Club property after 2100 hours.

Children of regatta participants may be requested to stay on their parents boat after 2100 hours.

SWIMMING POOL

Participants and their families are able to use the pool as guests of HYC.

CAMPING

Camping on Club property is **not permitted**.

For information on campgrounds in the area, please go to the Club office.

PETS

Pets are **not permitted** on any part of the Club property unless on a leash and then only for the purpose of going to and from a boat.

PLEASE NOTE

STE.ANNE'S LOCKS (514-457-5546) CLOSE AT 1800 HRS

<https://www.pc.gc.ca/en/lhn-nhs/qc/annedebellevue/visit/heures-hours>

The Organizing Authority will be the Hudson Yacht Club

SAILING INSTRUCTIONS

1. Rules

1.1 The regatta will be governed by the rules as defined in the *Racing Rules of Sailing*.

1.2 Current SLVYRA handicaps will apply. [SLVYRA handicaps](#)

1.3 Class rules relating to class membership, crew number and crew weight will not apply.

1.4 If there is a conflict between languages the English text will take precedence.

2. ELIGIBILITY AND ENTRIES

2.1 The regatta is open to all keel-boats and multi-hulls with a valid SLVYRA handicap. The regatta is also open to all centerboard dinghies.

2.2 Eligible boats must complete the regatta registration form.

<https://www.regattanetwork.com/event/25119>

3. FLEETS

For the long-distance race entries will be divided into classes as per Prizes 20.1. Around-the-Buoys racing entries will be divided into the following fleets as defined by SLVYRA.

PHRF1-A	PHRF1-B	PHRF 2	PHRF 3
White Sail	Multihull		

4. NOTICE TO COMPETITORS

4.1 Notices to competitors will be posted on the official notice board on the verandah of the H.Y.C. clubhouse.

5. CHANGES TO THE SAILING INSTRUCTIONS

5.1 Any changes in the Sailing Instructions will be posted before 0900h on the day they will take effect.

6. SIGNALS MADE ASHORE

6.1 Signals made ashore will be displayed from the Webb Pier flag staff in front of the H.Y.C. clubhouse verandah.

6.2 When flag AP is displayed ashore, "1 minute" is replaced with not less than 60 minutes in the race signal AP

7. SCHEDULE OF RACES

7.1 Labour Day Long-Distance

Saturday, September 3rd - one race

Warning signal for all keelboat classes **1330 h**

Area North East of Ile Cadieux

7.2 Around-the-Buoys Racing

Sunday, September 4th - three races all classes

Warning signal **1025 h**

Area North West of the H.Y.C.

7.3 There must be a minimum of 3 boats per fleet in order to constitute a race. Should there be fewer than 3 boats; the Race Committee may combine fleets.

8. FLEET FLAGS AND STARTING ORDER AROUND-THE-BUOYS RACING

8.1 Sunday, September 4th

<u>Fleet</u>	<u>Code Flag</u>
PHRF 1-A, 1-B and 2	Numerical flag 1
PHRF 3	Numerical flag 3
White Sail	W

8.2 The Race Committee may combine fleets for starts. To do so the RC will display the code flags of those boats starting in the sequence.

9. COURSES

Long-Distance Race Saturday, September 3rd

9.1 There will be one start for all fleets. The fleet flag will be the Hudson Yacht Club Burgee.

9.2 The start will be between the staff of the RC boat displaying the RC flag at the starboard end of the line and the staff of another RC boat displaying an orange flag at the port end of the line. Spacer marks may be used. Boats passing between the spacer mark and the RC boat must round the end to start correctly.

9.3 **LEAVE CARDINAL BUOY "ANSE" TO PORT**

9.4 Leave orange inflatable mark in front of H.Y.C. to starboard.

9.5 Leave orange inflatable mark located approximately ½ nm Northwest of the H.Y.C. to port.

9.6 **LEAVE CARDINAL BUOY BY "HUD" TO PORT.**

9.7 Leave H87 to port.

9.8 Round Yellow inflatable mark approximately 1/3 nm northwest of H 87 to port.

9.9 Leave H87 to starboard.

9.10 **LEAVE CARDINAL BUOY BY “HUD” TO STARBOARD.**

9.11 Finish between the orange inflatable mark in front of H.Y.C. and the staff of the RC boat displaying the RC flag.

AROUND-THE-BUOY RACING

Sunday, September 4th all classes

9.13 The course shall be indicated on the race course board on the Race Committee boat. Each red or green placard represents a mark of the course.

9.14 Letters on a green background color indicates the mark is to be left to starboard.

9.15 Letters on a red background color indicates the mark is to be left to port.

9.16 A placard with an X followed by a number indicates the course will be sailed again. Example; W L X2 indicates the course will be sailed twice; X3 the course will be sailed three times, etc.

9.17 The following letters or words will be used on the placards to indicate the course:

W = Windward G = Gybe L = Leeward Gate = Gate

9.18 If a gate is indicated, boats must pass between the marks of a gate from the direction of the previous mark. If one gate mark is missing the boats shall leave the remaining mark to port.

9.19 The first placard is the first mark of the course.

9.20 The race shall not be shortened to less than two legs of the course.

9.21 Courses may be shortened for different fleets at different rounding marks.

10. MARKS

Marks will be orange or yellow inflatable buoys.

11 THE START FOR AROUND-THE-BUOY RACING

11.1 The start line will be between the staff of the RC boat displaying an orange flag at the starboard end of the line and an orange or yellow inflatable buoy at the port end of the line.

12. CHANGE OF THE NEXT LEG OF THE COURSE

12.1 To change the next leg of the course, the Race Committee will lay a new mark (or move the finishing line) and remove the original mark as soon as practical. When in a subsequent change a new mark is replaced, it will be replaced by an original mark. The new mark may be a different colour.

13. THE FINISH FOR AROUND-THE-BUOY RACING

13.1 The finish will be between the staff of the RC boat displaying the orange flag and an orange or yellow inflatable buoy.

14. TIME LIMITS

14.1 For the Long-Distance Race, boats failing to finish within 150 minutes after the first boat sails and finishes the course will be scored Did Not Finish. This changes rules 35 and A4.

14.2 For around-the-buoys racing, boats failing to finish within 20 minutes after the first boat in their fleet sails and finishes the course will be scored Did Not Finish. This changes rules 35 and A4.

15. PROTESTS

15.1 Protest forms are available at the race office. Protests shall be delivered there within the protest time limit.

15.2 For each Fleet the time limit is 60 minutes after the last boat has finished the last race of the day. This changes rule 61.3 and 62.2.

15.3 The Protest Committee will hear protests in the approximate order of receipt as soon as possible after receipt.

15.4 The Notice Board will be used to inform protesters of the time and location of the hearing.

15.5 Inquiry forms are available at the Race Office. Anyone wishing to communicate with the Race Committee must do so on these forms. The Race Committee will respond as soon as possible by posting the information on the official notice board.

16. SCORING

16.1 The Low Point Scoring system Appendix A will apply.

16.2. Around The Buoys Racing Sunday, September 4th. Three races are scheduled. One race is required to be completed to constitute a series.

16.3 A boat's series score will be the total of her race scores.

17. RADIO COMMUNICATIONS

17.1 The RC will monitor and use VHF channel 71 to communicate to the fleet as a courtesy; including location of the starting area, countdown to the start, OCS sail numbers, general recalls and postponements. Failure to make these broadcasts or failure to hear them shall not constitute grounds for granting redress. This changes RRS 62.1.

18. DISCLAIMER OF LIABILITY

18.1 Competitors participate in the regatta at their own risk. See rule 4 Decision to Race. The organizing authority will not accept any liability for material damage or personal injury or death sustained in conjunction with or prior to during, or after the regatta.

19. INSURANCE

19.1 Each participating boat shall be insured with third party liability insurance.

20. PRIZES

20.1 Long Distance Race:

- Lake of Two Mountains Cup; awarded to the first keel-boat to finish on corrected time.
- HYC Annual Trophy; awarded to the first keel-boat to cross the finish line.
- Ritchie Trophy; awarded to the first Corvette (a minimum of 2 Corvettes must be competing) to finish on corrected time.

(If no Corvettes, it shall be awarded to the first boat finishing on corrected time conforming to the SLVYRA definition of a standard cruiser-racer sailboat longer than 28 feet)

- Prizes will be awarded to the first boat in each fleet to finish on corrected time. Minimum 5 boats per fleet.
- Prizes awarded to 2nd and 3rd place boats overall to finish on corrected time.
- Multi-Hull Prize; awarded to the first multi-hull on corrected time.

20.2 Around-the-Buoy Races:

- Prizes will be awarded to the boats of each fleet finishing first, second and third.

20.3 Prizes for the Labour Day Regatta Long-Distance Race will be presented at the dinner on Saturday, September 3rd and the prizes for around-the-buoys racing will be presented on Sunday, September 4th as soon as practicable from the verandah of the H.Y.C.

Sotheby's | **Québec**
INTERNATIONAL REALTY

JESSICA LOMBARD



Hudson Yacht Club

Sotheby Régate de la Fête du Travail

3 et 4 septembre, 2022



INSTRUCTIONS DE COURSE

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Québec

HUDSON YACHT CLUB

Bienvenue à tous les régatiers!

C'est avec grand plaisir que le Hudson Yacht Club
vous souhaite la bienvenue à la
Régate Annuelle de la Fête du Travail.

Nous sommes ravis d'être vos hôtes et espérons que votre séjour
parmi nous sera des plus agréables!

Bonne chance et bons vents à tous les concurrents !

Cynthia Shinn

Commodore

OFFICIERS

Commodore Lombard	Cynthia Shinn	Vice Commodore	Jessica
Contre-Commodore	Bernard le Duc	Commodore Honoraire	John Marten

COMITÉ DE LA RÉGATE

Director des régates	- Helen Hodgson
Le capitaine du club/PRO	- Taylor Grant
Directeur Compétitions Sénior	- Ron Harris
Handicapeur	- Ron Harris
Gérant du club	- Shaun Johnston
Chef Comm. protêts	- Ross Tellier & Jerry Bush

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nourriture

SERVICES ALIMENTAIRES

Le dîner du samedi est un choix de steak au barbecue or burger vegan, pomme de terre au four, maïs, deux salades et un dessert. Billets disponibles avec le formulaire d'inscription.

Veillez noter que vous devez vous procurer vos billets avant 18 h 00.

Alcool et bière sur les terrains du Club

Conformément à la politique du Club et à notre permis d'alcool, **seules les consommations achetées au bar seront permises sur le terrain du Club.**

Mode de paiement pour les consommations

Assurez-vous d'avoir la carte de membre 2019 de votre club aux fins d'identification et de signature.

Âge légal de consommation

L'âge légal au Québec est de 18 ans et aucune exception à cette règle ne sera tolérée sur les lieux.

Mineurs (moins de 18 ans) sur la propriété du club

Aucun mineur non-accompagné ne sera admis sur les lieux après 21 h 00. Les enfants des participants devront demeurer sur le bateau de leurs parents après 21 h 00.

Piscine

Les participants et leur famille pourront utiliser la piscine en tant qu'invités du H.Y.C.

Camping

Le camping sur la propriété du Club **n'est pas permis.**

Animaux

Les animaux **ne sont pas admis** sur le terrain du club, sauf s'ils sont en laisse et uniquement pour sortir du terrain ou se rendre à un bateau.

VEUILLEZ NOTER:

LES ÉCLUSES DE STE-ANNE DE BELLEVUE (514-457-5546) FERMENT À 1800

<http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/qc/annedebelleuve/visit/heures-hours.aspx>

HUDSON YACHT CLUB

RÉGATE DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Du 3 au 4 septembre 2022

L'autorité organisatrice sera le Club Hudson Yacht

INSTRUCTIONS DE COURSE

1. RÈGLES

- 1.1 La présente régata est régie par les *Règles de course à la voile* de World Sailing.
- 1.2 Les Handicaps applicables sont ceux actuellement en vigueur établis par SLVYRA.
- 1.3 Les règles de classe relatives à l'appartenance à une classe, au numéro d'équipage et au poids de l'équipage ne s'appliqueront pas.
- 1.4 En cas de conflit entre les versions anglaise et française de ce document, la version anglaise prévaudra.

2. INSCRIPTIONS

- 2.1 Tout voilier quillard et multicoque muni d'un handicap valide établi par SLVYRA est admissible. La régata est également ouverte à tous les dériveurs.
- 2.2 Les bateaux éligibles doivent remplir le formulaire d'inscription à la régata.

<https://www.regattanetwork.com/event/25119>

3. FLOTTES :

Pour la course longue distance et les courses du dimanche, les compétiteurs seront divisés dans les flottes suivantes:

PHRF 1-A
VOILE BLANCHE

PHRF 1-B
MULTICOQUE

PHRF 2

PHRF 3

4. AVIS AUX COMPÉTITEURS

4.1 Des avis aux compétiteurs seront affichés sur le babillard officiel situé sur la véranda du clubhouse.

5. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

5.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée avant 09h00 le jour même de son entrée en vigueur.

6. SIGNAUX FAITS À TERRE

6.1 Les signaux à terre seront déployés du mât situé au quai en « T » qui fait face à la véranda du Clubhouse.

6.2 Quand le Pavillon "AP" est déployé à terre, l'expression « une minute » est remplacée par « au moins 60 minutes » dans la définition du signal AP.

7. ZONE ET HORAIRE DE COURSE

7.1 Course de longue distance

Le samedi 3 septembre: une course

Quillard - Signal d'attention à **13:30** dans la zone située au Nord-Est de l'Île Cadieux

7.2 Les parcours autour des bouées

Le dimanche 4 septembre: trois courses pour toutes les classes.

Signal d'attention à **10:25** dans la zone située au Nord-Ouest du Hudson Yacht Club.

7.3 Un minimum de 3 bateaux par flotte est nécessaire pour constituer une course. S'il y a moins de 3 bateaux dans chaque flotte, le comité de course se réserve le droit de réorganiser les flottes.

8 DRAPEAUX DE CLASSE ET ORDRE DE DÉPART

8.1 Le dimanche 4 septembre

<u>CLASSE</u>	<u>Drapeau de classe</u>
PHRF 1-A, 1-B et 2	Flamme numérique 1
PHRF 3	Flamme numérique 3
Voile Blanche	W

8.2 Le comité de course pourrait combiner certaines classes pour les départs. Pour ce faire, le RC déploiera les drapeaux des classes de ces bateaux en commençant dans la séquence.

9. LES PARCOURS

Course de longue distance du samedi 3 septembre:

9.1 Il n'y aura qu'un seul départ pour toutes les catégories de bateaux. Le drapeau de classe sera le pavillon du HYC.

9.2 La ligne de départ sera située entre le mât arborant le pavillon RC sur le bateau-comité situé à l'extrémité tribord de la ligne et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau-mouilleur situé à l'extrémité bâbord de la ligne. Des marques d'espacement pourraient être utilisées. Les voiliers passant entre une marque d'espacement et le bateau-comité ou le bateau-mouilleur devront reprendre le départ correctement par les extrémités.

9.3 VOUS DEVEZ LAISSER LA BOUÉE CARDINALE « ANSE » À BÂBORD,

9.4 Laissez la bouée gonflable orange en face du HYC à tribord.

9.5 Laissez la bouée gonflable orange située approximativement à ½ mille nautique au nord-ouest du HYC à bâbord.

9.6 Laissez la bouée cardinale BY « HUD » à bâbord.

9.7 Laissez la bouée H87 à bâbord.

9.8 Contourner la bouée gonflable jaune située approximativement à 1/3 mn au nord- ouest de la bouée H87 à bâbord.

9.9 Laissez la bouée H87 à tribord.

9.10 Laissez la bouée cardinale BY « HUD » à tribord.

9.11 Terminer entre la bouée gonflable orange en face du HYC et le mât arborant le pavillon RC sur le bateau-comité.

LES PARCOURS AUTOUR DES BOUÉES

Dimanche le 5 septembre, toutes les classes

9.13 Le parcours doit être indiqué sur la carte course sur le bateau Comité de Course. Chaque pancarte rouge ou verte représente une marque du parcours.

9.14 Les lettres sur un fond de couleur verte indiquent que la marque doit être laissée à tribord.

9.15 Les lettres sur un fond de couleur rouge indiquent que la marque doit être laissée à bâbord.

9.16 La pancarte avec un X suivie d'un nombre indique que le parcours sera navigué à nouveau.

Par exemple, WLX2 indique que le parcours sera couru deux fois et X3 indique que le parcours sera navigué trois fois, etc.

9.17 Les lettres ou les mots suivants seront utilisés sur les pancartes pour indiquer le parcours:

W = Vent G=Gybe L = Leeward Gate = Porte

9.18 Lorsqu'une pancarte affiche la porte (gate), les bateaux doivent passer entre les marques d'une porte selon la direction de la marque précédente. Si la marque d'une porte est manquante, les bateaux doivent laisser la marque restante à bâbord.

9.19 La première pancarte est la première marque du parcours.

9.20 La course ne doit pas être écourtée à moins de deux pieds du parcours.

9.21 Les parcours peuvent être raccourcis pour des flottes différentes à différentes marques.

10. MARQUES

Les marques seront des bouées gonflables oranges ou jaunes.

11. DÉPART POUR LES PARCOURS AUTOUR DES BOUÉES

11.1 La ligne de départ sera située entre le mât arborant le pavillon RC sur le bateau-comité situé à l'extrémité tribord de la ligne et une bouée gonflable orange ou jaune située à l'extrémité bâbord de la ligne.

12. CHANGEMENT DE POSITION DE LA MARQUE SUIVANTE

12.1 Pour changer le bord suivant de la course, le comité de course changera la position de la bouée originale ou de la bouée d'arrivée. Lors d'un changement subséquent, une nouvelle marque sera placée, elle sera remplacée par une bouée originale. La nouvelle marque pourra être de couleur différente.

13. LIGNE D'ARRIVÉE DES PARCOURS AUTOUR DES BOUÉES

13.1 La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant le pavillon RC sur le bateau-comité et une bouée gonflable orange ou jaune.

14. TEMPS LIMITES

14.1 Pour la course de longue distance, les bateaux ne finissant pas dans les 150 minutes après que le premier bateau de leur classe ait franchi la ligne d'arrivée se verront attribuer le pointage D.N.F. Ceci modifie les règles 35 et A4.

14.2 Pour les parcours autour des bouées, les bateaux ne finissant pas dans les 20 minutes après que le premier bateau dans leur classe ait franchi la ligne d'arrivée se verront attribuer le pointage D.N.F. Ceci modifie les règles 35 et A4.

15. PROTÊTS

15.1 Les formulaires de protêts seront disponibles au bureau du comité de course et les protêts devront être présentés à cet endroit dans les délais prévus.

15.2 Pour chaque classe, le délai est de 60 minutes après que le dernier bateau ait terminé la dernière course de la journée. Ceci modifie les règles 61.3 et 62.2.

15.3 Le jury auditionnera les protêts selon leur ordre approximatif de réception et aussitôt que possible après leur réception.

15.4 Le babillard officiel sera utilisé pour informer les protestataires du lieu et du moment de leur audition.

15.5 Des formulaires de requêtes sont disponibles au bureau du comité de course. Quiconque voulant communiquer avec le comité de course devra utiliser ces formulaires. Le comité de course répondra dès que possible en affichant l'information requise sur le babillard officiel.

16. CLASSEMENT

16.1 Le système « low point » de l'annexe A s'appliquera.

16.2 Dans le cadre de la série Régate de la Fête du Travail du 4 septembre –Trois (3) courses sont prévues. Une (1) course doit être courue pour constituer une série.

16.3 Le score (la note) d'un bateau dans la série sera le total des scores dans toutes les courses.

16.4 En plus d'être marqués dans leurs classes respectives de quillards, les résultats seront notés séparément pour le Championnat Tanzer et le Championnat Shark 24.

17. COMMUNICATION RADIO

17.1 Le comité de Course utilisera la bande VHF poste 71 pour communiquer les renseignements à la flotte, y compris l'emplacement du secteur de départ, le compte au début, les nombres de voile « OCS », les rappels général et les renvois. Omettre de faire ces émissions ou de les entendre ne constituera un motif pour demander une action fautive par négligence. Ceci change RRS 62,1.

18. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

18.1 Les compétiteurs participent à la régata à leurs propres risques. Voir la règle 4 Décision de participer. Les autorités organisatrices n'accepteront aucune responsabilité pour tout dommage matériel ou personnel incluant le décès survenant dans le cadre, avant, durant et après la régata.

19. ASSURANCES

19.1 Chaque bateau participant doit avoir sa propre couverture d'assurance-responsabilité couvrant les tiers.

20. TROPHÉES

20.1 Course de longue distance:

- La Coupe Challenge du Lac des Deux Montagnes sera attribuée au premier voilier complétant le parcours dans le temps ajusté le moindre.
- Le Trophée Annuel du HYC sera attribué au premier quillard à franchir la ligne d'arrivée.
- Le Trophée Ritchie attribué à la première corvette de terminer en temps ajusté. (S'il n'y a aucune corvette, le trophée sera attribué au premier bateau cruiser-racer en temps compensé mesurant plus de 28 pieds, d'au moins 35 ans)
- Les trophées seront accordés au premier bateau dans chaque flotte qui finira en temps ajusté. Un minimum de cinq bateaux par flottes.
- Des prix seront attribués aux bateaux de chaque classe terminant deuxièmes et troisièmes en temps ajusté.
- Un prix multicoque sera attribuée au premier multicoque en temps ajusté.

20.2 Régates autour des bouées

- Des prix seront accordés pour les trois premiers bateaux de chaque classe.

20.3 Les prix pour la course de longue distance seront présentés au souper de samedi. Les prix pour la série autour des bouées du dimanche seront présentés aussitôt que possible le dimanche sur la véranda du HYC.

Sotheby's

INTERNATIONAL REALTY

Québec

JESSICA LOMBARD